

Votre **NUMERO VERT** le 1^{er} OCTOBRE 2013 : LE NOUVEAU SERVICE INTÉGRÉ DU CFAR



CFAR

COLLÈGE
FRANÇAIS
DES ANESTHÉSISTES
RÉANIMATEURS

**SOYEZ
SMART !**

www.cfar.org

Pour tous les professionnels de l'anesthésie réanimation : 24 H / 24

Pourquoi ? Comme leurs confrères d'autres spécialités, les anesthésistes réanimateurs peuvent rencontrer des difficultés d'ordre ou à retentissement psychologique : **épuisement professionnel, troubles anxio-dépressifs, conduites addictives, situations de harcèlement, perturbations dans la sphère privée,...**

Le déni collectif et des pratiques d'automédication pour faire face retardent une prise en charge adaptée et efficace et majorent l'isolement.

Quand la souffrance est devenue indicible...

Chaque année, notre communauté anesthésique est endeuillée par le suicide d'Internes et de seniors ou d'infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'État (IADE).

✓ **MAX-ANDRÉ DOPPIA**

*Vice-président du CFAR et Président de la commission SMART
et les membres de la commission*

Tout médecin en exercice **libéral** ou en secteur **public**, ou **en cours de formation d'Interne**, ainsi que **tout IADE**, peut accéder au service s'il ressent la nécessité de dialoguer avec un professionnel de l'écoute et de l'accompagnement psychologiques.

Événements d'ordre professionnel ou personnel : accident, maladie, deuil, divorce, stress, épuisement, conduites addictives, harcèlement, conflits, mise en cause professionnelle... **Les proches des bénéficiaires** (parents ascendants et descendants), vivant au même domicile, ou les **conjoints, y compris en union libre**, peuvent aussi **obtenir un conseil** pour aider un professionnel de l'anesthésie en difficulté.

Recevoir une aide pour énoncer et clarifier une difficulté impossible à exprimer dans son entourage professionnel ou privé ou auprès d'un médecin traitant...(en France, 8 médecins sur 10 n'ont pas de médecin traitant pour s'occuper de leur santé ... 60 % des P.H. ne se font pas suivre en Médecine du travail)

4 principes : Professionnalisme, Confidentialité, Orientation et ... Gratuité pour le bénéficiaire.

Par contrat, la société **PSYA** (www.psy.fr) met à disposition du **CFAR** des **Psychologues Cliniciens** titulaires d'un Master Professionnel de Psychologie Clinique. « Une écoute professionnelle, **non orientée, non compatissante et non interventionniste**, en conservant une distance et une neutralité bienveillantes dans le respect du **Code de Déontologie de leur profession**, notamment quant aux règles du **secret professionnel** encadrant les médiations téléphoniques... »

5 médiations par an, par objet et par bénéficiaire. Votre identité ne vous sera jamais demandée !

Garantie d'anonymat pour l'appelant par la remise d'un identifiant dès le premier contact pour faciliter les médiations ultérieures, si nécessaire.

En aval des médiations : une orientation pourra être proposée pour des prises en charge adaptées, vers une solution unique ou multiple, selon un schéma d'orientation général validé par la Commission SMART :

- ✓ vers un psychologue qualifié du réseau PSYA (ou tout autre thérapeute), au choix de l'appelant, pour une prise en charge plus approfondie,
- ✓ vers un médecin traitant que l'appelant sera incité à consulter selon son choix,
- ✓ vers un réseau d'addictologie pour tout professionnel de l'anesthésie le nécessitant, avec son accord et vers la région souhaitée,
- ✓ vers les médecins du travail dont la place et le rôle seront réaffirmés,
- ✓ vers un contact syndical, afin que l'appelant s'en rapproche, si sa problématique apparaît relever d'une prise en charge syndicale.

Une attention particulière est apportée aux jeunes : une information sera faite auprès de leurs organisations professionnelles et des coordinateurs du DES pour qu'ils diffusent l'information sur ce nouveau service.

Pour en savoir plus ? www.cfar.org

Les 6 réalisations à venir à la suite de l'enquête SMART 2010 :

- ✓ Un Numéro Vert 24H/24 pour les MAR, juniors, seniors, IADE et l'entourage
- ✓ Une base bibliographique (santé en anesthésie réanimation) en ligne sur le site du CFAR
- ✓ Un annuaire de ressources en ligne (réseau addictions, suicide, etc.)
- ✓ La mise à disposition de tests en ligne pour auto-évaluation (fatigue, burnout, alcool, tabac, dépression, harcèlement, sommeil, etc.)
- ✓ Un livret d'information pour les Internes et les responsables académiques.
- ✓ La promotion du recours aux services de santé au travail des anesthésistes réanimateurs d'exercice salarié et des solutions à inventer pour le secteur libéral.